Ouverture du multi-accueil communautaire « Les Petits Patapons » à Nilvange utilisant les couches lavables

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Auteur :

Hôtel de la Communauté - 1, Rue de Wendel
Bp 20176
57705 Hayange
Voir le site internet
Sylvie Giacometti
sylvie.giacometti@agglo-valdefensch.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Suite à la prise de compétence "Petite enfance" par la communauté d'agglomération du Val de Fensch en janvier 2011, le premier projet de multi-accueil communautaire a vu le jour à Nilvange en octobre 2012.

D'une capacité d'accueil de 38 places, la gestion du multi-accueil communautaire « Les Petits Patapons » a été confiée en délégation de service public, à la Fédération Léo Lagrange.

Le portage politique, la synergie de deux services (Petite Enfance et Environnement) et un engagement fort du délégataire ont permis la concrétisation de ce projet expérimental : l'usage des couches lavables et leur entretien internalisé.

Au préalable, la communauté d'agglomération du Val de Fensch a bénéficié du retour d'expérience d'un autre multi-accueil mosellan implanté à Réding.

Ce premier projet communautaire offre une formidable occasion de se montrer exemplaire. Cette valeur d'exemple est un message fort adressé aux citoyens, comme aux professionnels de la petite enfance. Il va au-delà du discours et prouve dans la concrétisation du projet, la faisabilité d'une telle action. Il constitue le socle essentiel au déploiement plus large de cette démarche.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le choix d'utiliser des couches lavables dans cette première structure communautaire répond à trois objectifs principaux :

- un objectif environnemental dans une perspective de réduction des déchets et de développement durable ;

- un objectif de santé publique avec l'application du principe de précaution par rapport aux matériaux et produits utilisés des couches ;

- un objectif d'amélioration du bien-être de l'enfant en minimisant les risques d'allergie et en contribuant à améliorer l'apprentissage de la propreté…

A terme, il est envisagé d'étendre cette pratique le plus largement possible en communiquant et en mettant en place des actions spécifiques à destination de toutes les catégories d'usagers potentiels : parents, multi-

accueils existants sur le territoire avant la prise de compétence, autres professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles par exemple), etc.

Afin de répondre à la problématique de l'entretien du linge pour les structures existantes, dont les locaux ou le matériel ne seraient pas adaptés, il est envisagé d'engager par ailleurs une réflexion autour de la création d'une activité économique spécifique au niveau du territoire (ou mutualisation de moyens) ou de permettre à une entité existante de diversifier son activité en proposant de nouveaux services.

D'autres actions « incitatives » destinées aux familles sont en cours de réflexion.

Résultats quantitatifs

L'ensemble des enfants accueillis au multi-accueil de manière régulière, comme occasionnelle, soit au total **près d'une centaine d'enfants de 0 à 3 ans, portent des couches lavables**.

La quantité estimée de déchets évités est de **9 tonnes/an** pour le seul multi-accueil communautaire de Nilvange, soit un coût d'enlèvement et de traitement évité de 1 620 € TTC.

Résultats qualitatifs

La mise en place de l'usage des couches lavables dès l'ouverture du multi-accueil n'a rencontré aucune résistance du fait de la préparation de tous les acteurs concernés très en amont. Les actions d'information et actions « pédagogiques » diverses menées durant l'année précédent l'ouverture de la structure ont permis d'éviter toute forme de résistance ou de frein au moment de l'ouverture de la structure.

L'accompagnement et l'information sont primordiaux.

- Information et actions « pédagogiques » auprès des parents en amont de l'ouverture. Désormais convaincues, certaines familles sont depuis lors passées à l'usage des couches lavables à la maison.

- Les enfants ne ressentent pas de gêne pour se mouvoir. En revanche, il est nécessaire de prendre en compte la couche lavable dans le choix des vêtements (taille selon la marque du vêtement ou coupe).

- Lors des entretiens d'embauche, l'usage des couches lavables dans la structure a été évoqué pour mesurer le degré d'implication des candidats.

- Le personnel recruté a bénéficié d'une formation préalable (exercices de change...), puis d'un accompagnement durant les premiers jours d'activités. Un point régulier permet de répondre aux questions qui pourraient encore être soulevées. Un agent d'entretien est dédié à l'entretien des couches lavables en interne. Un protocole a été rédigé pour assurer la garantie de l'hygiène.

- Le délégataire a intégré ce paramètre dans ses budgets prévisionnels dès la signature de la convention de délégation de service public.

- La P.M.I. a été associée dans la démarche et a validé les plans et les protocoles (marche en avant du linge, etc.).

MISE EN OEUVRE

Planning

En 2011 :

- Septembre : choix du délégataire.

- Octobre : visite de la crèche de Réding (Arrondissement de Sarrebourg - cf. leur fiche Optigede) pour un retour d'expérience.

Sollicitation de la P.M.I., étude suivi de demandes de modification du plan de l'architecte pour la buanderie-lingerie afin d'optimiser la marche en avant du linge et le fonctionnement - déplacements de cloison, ajout de pompes doseuses, ajustement des puissances électriques, arrivées d'eau, évacuations, calcul de résistance de la dalle béton, zones de pliage et de rangement des couches lavables dont le stockage est plus volumineux que des couches jetables, etc.

- Fin d’année : premiers articles de communication sur les couches lavables (site internet de la communauté d'agglomération du Val de Fensch, presse quotidienne régionale, magazine communautaire...) pour préparer et faire évoluer les mentalités, dans le temps et en douceur.

En 2012 :

- Fin 2011 - début 2012 : « benchmark », contacts avec les différents prestataires - fabricants de couches lavables, fabricants de lave-linges et sèche-linges de type industriel, distributeurs de produits de lessives, etc.

- 1er trimestre 2012 : demandes de devis.

- 2ème trimestre 2012 : Intégration des devis dans la demande de subvention équipement de la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle.

Participation à une manifestation grand public « Nature et Jardins » à Hayange, avec un stand « couches lavables » : distribution d’un dépliant d’information, présentation des « produits », séances de démonstration du change d’un nourrisson, conseils et échanges etc. Le stand a remporté un vif succès et a permis de toucher des parents et futurs parents, des enfants et des grands-parents.

- 3ème trimestre 2012 : achat, livraison et installation du matériel.

- Octobre 2012 : ouverture du multi-accueil.

Moyens humains

Le temps de montage du projet n'a pas été quantifié.

0,1 ETP consacré à l’entretien des couches lavables par l’agent d’entretien.

Moyens financiers

- **Investissements de départ**

+ 19 200 €TTC d'équipements semi-professionnels = 1 lave-linge 10-13 kg 5 300 € + 1 sèche-linge 10 kg 8 100 € + 1 lave linge 6,5 kg 3 600 € + 1 sèche-linge 6,5 kg 2 200 €.

Pour comparaison, les investissements qui auraient été réalisés pour des équipements d'utilisation "normale" s'élèveraient à 1 800 €TTC = 1 lave-linge 11 kg 800 € + 1 lave linge 7 kg 300 € + 2 sèche-linges 8 kg 700 €. Le surcoût est donc de 17 400 €.

+ 5 200 €TTC pour 240 couches lavables = 240 couches (partie imperméable) 3 600 € + 240 insert chanvre (partie absorbante) 1 300 € + 180 doublures pour taille moyenne et grande 300 €.

= 24 400 €TTC.

- **Financement**

En Moselle, la CAF finance à hauteur de 50 % du HT les investissements à la création d'une structure.

Outre l'aide ADEME du PLP, il n'y a pas eu d'aide complémentaire à l'investissement au vu du plafond d'aides publiques en secteur concurrentiel pour la structure.

Le surcoût initial à charge de la collectivité est de 9 400 €HT, 13 100 €TTC.

- **Coûts en fonctionnement sur 2,5 ans (260 jours ouvrés/an)**

13 600 €TTC sur 2,5 ans, en intégrant

+ l'amortissement du surcoût des équipements (durée de vie de 10 ans) 3 300 €

+ le renouvellement des couches lavables (durée de vie estimée à 2,5 ans en usage intensif) 5 200 €

+ 24 700 feuillets jetables 1 500 €

+ eau (0,67 €/jour avec 60 L/lavage et 3,67 €/m3) 400 €

+ électricité (0,50 €/jour) 300 €

+ 1950 sacs de lavage (780 sacs/an à 0,46 €/sac) 900 €

+ lessive (3 €/jour) 2 000 €.

Important : le temps de personnel additionnel reste à déterminer (MAJ prochaine de la fiche).

En comparaison, le coût d'usage d'environ 100 000 couches jetables qui auraient été utilisées (4 couches/jour/enfant) aurait été d'environ 0,25 €/couche, soit **25 000 €TTC sur 2,5 ans**. De plus, avec la tarification incitative à venir, la facturation du service d'enlèvement et traitement des ordures résiduelles des tonnages correspondants pourrait être de 4 000 € sur 2,5 ans.

Moyens techniques

- Utilisation de poubelles de couches et d'un chariot de transport du linge souillé.

- Utilisation de sacs à soudure hydrosoluble pour éviter tout contact du linge souillé par l'agent d'entretien.

- Mise en place de protocoles du traitement des couches souillées (manipulation, cycle de lavage etc.).

- 2 lave-linges et 2 sèche-linges ;

- Installation de pompes doseuses permettant l'utilisation du juste nécessaire au niveau des produits de lessives permettant de limiter l'impact environnemental tout en respectant les exigences d'hygiène. Les pompes doseuses sont directement reliées aux machines. Elles ont été programmées au préalable en même temps que les machines (programmation selon la nature du linge – création d'un programme spécial « couches lavables » tenant compte de la durée nécessaire du cycle, de la température de l'eau et des produits de lessives à utiliser ou non).

- Couches lavables : le modèle retenu a déjà été éprouvé au préalable dans une crèche. Il a bénéficié de nombreuses améliorations sur une durée de 2 ans. Le multi-accueil communautaire a pu donc bénéficier de ces avancées : remplacement des scratchs par des boutons-pression avec un code couleur, coutures ; etc.

Fonctionnement :

Au moment du change de l'enfant, le voile est jeté dans les toilettes en cas de selle. Il est conservé s'il y a uniquement trace d'urine.

La couche souillée est jetée dans le sac à soudure hydrosoluble présent dans la poubelle à couches.

2 fois par jour, les poubelles de chaque section sont relevées par l'agent d'entretien. Le sac évite tout contact avec le linge souillé. Il est acheminé par le biais d'un chariot jusqu'à la buanderie.

Le sac est mis en machine. Utilisation du programme « couches lavables ».

Durée du cycle de lavage : 1 heure minimum à 60°C. Au niveau de l'entretien, un protocole très précis a été rédigé.

Puis séchage en machine. Les couches lavables sont ensuite triées, pliées et rangées.

Il est à noter que l'enfant arrive dans la structure avec une couche jetable et en repart avec une couche jetable, sauf si sa famille utilise des aussi des couches lavables.

Partenaires mobilisés

- La communauté d'agglomération du Val de Fensch : les élus ; les services Petite enfance et Environnement.

- Léo Lagrange Centre Est (le délégataire).

- L'équipe du multi-accueil.

- Le conseil général de Moselle (D.P.M.I.).

- La caisse d'allocations familiales de Moselle.

- L'ADEME.

- Les fabricants qui ont apporté leur expertise et leurs précieux conseils : la société MIELE (machines), Mon Bébé Doux (fabrication des couches lavables et formation), Alsa Pro Hygiène (pompes doseuses)…

Nous remercions également la maison de l'enfance « les Coccinelles » à Reding et la communauté de communes de l'Agglomération de Sarrebourg pour leur accueil et leurs précieux éclairages.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette démarche est aisément reproductible dans le cas, comme ici, de la création d'une structure. Les locaux sont étudiés à cette fin ; les investissements ad hoc sont réalisés et le personnel est recruté en conséquences.

La mise en place peut s'avérer être plus délicate, plus longue ou plus coûteuse dans une structure existante. Voici quelques types de frein qui pourraient être rencontrés, mais qui ne sont pas pour autant insurmontables : résistance au changement de la part du personnel (formation et accompagnement pourraient permettre d'y remédier) ; locaux non adaptés (extension, réaménagement le cas échéant) ; matériel non adapté (achat de machines etc.). L'externalisation de l'entretien du linge peut également être étudiée.

Difficultés rencontrées

Le multi-accueil communautaire « Les Petits Patapons » est la première structure mosellane faisant usage des couches lavables avec entretien intégré.

A ce titre, d'autres territoires sollicitent la communauté d'agglomération du Val de Fensch pour un retour d'expérience et une visite de la structure. Certains territoires souhaitent notamment anticiper la mise en place de la redevance incitative.

Recommandations éventuelles

Tout d'abord, il est nécessaire d'obtenir un réel portage politique avant de débuter ce type de projet qui peut être sujet à polémique (impression d'un retour en arrière, etc.).

Ensuite, organiser des événements dédiés à l'usage des couches lavables ne mobilise finalement qu'un public déjà convaincu. L'objectif de « convertir » de nouveaux publics n'est alors pas atteint. L'approche se fait de manière plus efficace en intervenant par des moyens détournés ou à l'occasion d'événements non spécifiques (inaugurations, journées portes ouvertes, manifestations grand public, etc.).

L'information, l'organisation d'actions pédagogiques le plus en amont possible, ainsi que l'accompagnement du personnel et des parents sont des gages de réussite pour obtenir l'adhésion. Enfin, le facteur « temps » est important pour permettre une arrivée de la démarche dans le paysage, tout en douceur.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | JEUNESSE | COUCHES LAVABLES | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO

julien.ruaro@ademe.fr

Direction régionale Grand Est